



Commune de
PERROY

Perroy, le 10 octobre 2024

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 10 OCTOBRE 2024

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal No 06/2024 portant sur la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires
- Entendu le rapport de la commission ad'hoc chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- au vote à main levée, à l'unanimité des 25 Conseillers présents,
- d'accepter le préavis 06/2024 portant sur la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

Extrait conforme, levé le 10 octobre 2024
Pour le bureau du Conseil communal :

La vice-présidente

Nalini Menamkat



La secrétaire :

Cécile Bettems

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.